**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Lituanie – 1min20**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 26 janvier 2022 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation de la Lituanie pour la présentation de son rapport.

La France salue les avancées concrètes en matière de droits de l’Homme enregistrées depuis 2016 en Lituanie, notamment en matière d’indépendance judiciaire et de lutte contre la corruption. La France encourage le gouvernement lituanien à poursuivre cette tendance positive en mettant en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Continuer de renforcer les politiques de lutte contre les discriminations et les violences fondées sur le genre, y compris domestiques, en assurant l’application effective des instruments existants ;

2/ Poursuivre le renforcement de l’indépendance de la justice à travers un système transparent de nomination des juges et des procureurs ;

3/ Poursuivre l’intégration pleine et entière des personnes en situation de handicap en favorisant l’accès à l’emploi et un meilleur aménagement des lieux et transports publics.

La France souhaite plein succès à la Lituanie pour son examen.

Je vous remercie./.